

## **Extrait du Registre des Délibérations**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **Séance du jeudi 3 octobre 2019 à 20 heures**

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 25 septembre 2019, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michâel QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Daniel Le Bras, Pierrick Berthou, Manuel Pottier, Hervé Noël, David Le Doussal, Gérard Jambou, Isabelle Baltus Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Bernard Nedellec, Jeannette Boulic, Erwan Balanant, Alain Kerhervé, Martine Brézac, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :

Danièle Kha a donné pouvoir à Pascale Douineau  
Nadine Constantino a donné pouvoir à Eric Alagon  
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Michel Forget  
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus  
Christophe Couic a donné pouvoir à David Le Doussal à partir de 22h  
Soizig Cordroc'h a donné pouvoir à Alain Kerhervé

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Manuel Pottier

Envoyé en préfecture le 10/10/2019

Reçu en préfecture le 10/10/2019

Affiché le

ID : 029-212902332-20191003-03109-DE

**9. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVI  
ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - EXERCICE 2018**

Exposé :

En application des dispositions de l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif au titre de l'année 2018.

Ce rapport a été présenté à la Commission consultative des services publics locaux, qui s'est réunie le 17 septembre 2019 et à la commission municipale eau et lutte contre les inondations, le 30 septembre 2019.

Le MAIRE,  
Michael QUERNEZ.

